



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010048

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/11/2024 12H12 C:005340 I:06994
V/REF : 970939
V/Email reçu le Mardi 19/11/2024 a 12H12

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 00150
IMMEUBLE : RONS/RENOIR/MICH-150
2 a 14, RUE RONSARD
4a16 RENOIR/1a9-10/12 MICHELET
69140 RILLIEUX LA PAPE

Vaulx en Velin, le 03 Janvier 2025

Référence Marché: M_230409001-1

LOCALISATION : ALLEE N6 RUE RENOIR -LOGEMENT VACANT 29:40 AU 3EME ETAGE EX-MAOKHAMPHIOU
MOTIF : INTERVENIR POUR:

- AJUSTAGE DE PORTE INTERIEURE WC ET SEJOUR
- REPLACEMENT CYLINDRE PORTE PALIERE
- REPLACEMENT DE SERRURE 1 POINT DE PORTES EXTERIEURES
- BEQUILLE DOUBLE
- REPLACEMENT RENVOI D'ANGLE
- REPLACEMENT POIGNEE FENETRE CHASSIS CUISINE

Donneur d'ordre : M. K. BARRY

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 02/12 A 12H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT VACANT AU 3EME ETAGE
DEPOSE ET REPLACEMENT SERRURE ET BEQUILLE PORTE DE CUISINE
DEPOSE ET REPLACEMENT BEQUILLE PORTE DE SALLE DE BAIN
REGLAGE ET AJUSTEMENT PORTE DES WC ET PORTE DE SEJOUR
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE
REPLI DU CHANTIER

LE 30/12F A 10H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT VACANT AU 3EME ETAGE
REPLACEMENT DU RENVOI D'ANGLE
REGLAGE DES SYSTEMES D'OUVERTURE
NETTOYAGE DES LIEUX

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 30/12/24 a 17H39 kalifa.barry@semcoda.com
MP LCOMPTER Email envoyé le 30/12/24 a 17H39 _ Env oi CR/AB

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	2	45,50	45,50
1,00	MS00018-Rempl.Serrure 1 pt, porte int.	2	55,62	55,62
2,00	MS00019-Rempl.Béquille mét.chromé carr7m	2	50,56	101,12
2,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2	50,57	101,14
2,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	8	50,57	101,14
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mecanisme renvoie d'angle pour fenetre	8	64,35	64,35
TOTAL H.T.				468,87
T.V.A. a 10,00%				46,88
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>515,75</u>

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 970939 du 19/11/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

6 RUE RENOIR

69140 RILLIEUX LA PAPE

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

00150-00003-00001-00032 H / Type 3 / 03

Etage : 03

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230409001-1

Délai

Date limite exécution : 04/12/2024

Observations

ACCES LOGT 29:40 MUT MAOKHAMPHIOU

URGENT MERCI

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	1,00	1,00	0,10	1,10
MS00021 Ajustage de porte intérieure, WC ET SEJOUR compris ajustage de la gâche, graissage des gonds et resserrage des garnitures de béquillage, y compris toutes sujétions	2,00	0,46	0,91	0,09	1,00
MS00036 Cylindre PORTE PALIERE 5 goupilles double entrée ou à bouton toutes dimensions, y compris toutes sujétions	1,00	0,91	0,91	0,09	1,00
MS00039 Serrure 1 point portes extérieures coffre renforcé en acier laqué, à canon monobloc, tête et gâche, pêne et fouillot laiton, cloison 15 mm, y compris toutes sujétions	5,00	0,18	0,91	0,09	1,00
MS00042 Béquille double alu anodisé carré de 7 mm avec tige à cylindre, y compris toutes sujétions	5,00	0,18	0,91	0,09	1,00
MS00065 REMPLACEMENT RENVOI D ANGLE	2,00	0,46	0,91	0,09	1,00
MS00043 REMPLACEMENT POIGNEE FENETRE CHASSIS CUISINE	1,00	0,91	0,91	0,09	1,00

Total H.T.	6,46
Total TVA	0,64
Total TTC	7,10

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

EDN5



Bon de Commande

N° : 970939 du 19/11/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par BARRY KALIFA le 19/11/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **6 RUE RENOIR 69140 RILLIEUX LA PAPE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **19/11/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 970939